

Questions orales

voudrais que le ministre nous dise ce qu'il entend faire pour changer le guide d'impôt de sorte que les Canadiens aient une déclaration d'impôt plus simple à remplir comme ça été le cas dans le passé et comme ça semble impossible à faire à présent. Le guide de 1989 sera-t-il beaucoup plus facile à utiliser que le dernier?

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, avec de tels amis, qui a besoin d'ennemis?

Il est vrai que depuis vingt ans, le guide d'impôt et le système fiscal sont devenus très complexes. Cela ressemble à une question de complaisance, mais je ne savais pas que mon honorable ami allait la poser. Puisqu'il l'a posée, je puis l'assurer que, par rapport à l'année dernière, nous allons réduire le nombre des pages du guide d'impôt d'environ 15 p. 100 l'an prochain.

Nous avons examiné tous les moyens classiques de simplifier le système, et je suis heureux d'annoncer à nouveau que nous entrons dans l'ère électronique. L'an prochain, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, nous allons passer à la production électronique de la déclaration d'impôt, ce qui nous mènera d'ici dix ans à une société débarrassée du papier.

Je puis assurer mon honorable collègue, tous les députés à la Chambre des communes et les Canadiens en général que l'on fait tout ce qui est possible en consultation avec les organismes et les particuliers intéressés pour rendre le système encore moins complexe, surtout comparé à celui dont nous avons hérité des libéraux il y a cinq ans.

Des voix: Bravo!

* * *

LES SOINS DE SANTÉ

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et porte sur l'orientation que prend le gouvernement en ce qui concerne l'avortement.

Toute personne sensée au Canada sait que, pour réduire le nombre d'avortements pratiqués dans notre pays, il faudrait réduire le nombre de grossesses non voulues. Pourquoi le gouvernement ne prend-il pas des mesures positives?

Premièrement, on a démantelé la Division de la planification familiale de Santé et Bien-être social Canada, ne laissant qu'une seule personne à plein temps dans tout le ministère pour s'occuper des questions de planification familiale. Pourquoi le gouvernement a-t-il réduit de 61 000\$ les fonds accordés à la Fédération pour le planning des naissances pendant son premier mandat? Si le

nombre d'avortements le préoccupe vraiment, pourquoi n'essaie-t-il pas de trouver une solution axée sur la prévention des grossesses non voulues?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je suis heureux d'informer la Chambre que les renseignements de la députée sont périmés. Nous avons augmenté les subventions à la Fédération pour le planning des naissances. En fait, notre but est de trouver des solutions de rechange à l'avortement. Nous croyons que l'avortement devrait être un dernier recours et non remplacer le contrôle des naissances. Par conséquent, nous prendrons toutes les mesures qu'il nous sera possible de prendre pour réduire les causes d'avortement au Canada.

Mme Black: Monsieur le Président, généralement parlant, dans le cadre du mandat du gouvernement, les crédits destinés à la planification familiale ont été considérablement réduits, bien qu'on ait noté à ce titre une très légère augmentation cette année.

A l'instar de la violence familiale, la planification familiale n'est pas du seul ressort des autorités provinciales. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'est doté d'un centre national d'information sur la violence familiale. Pourquoi ne crée-t-il pas un centre national d'information sur la planification familiale? Pourquoi le gouvernement fédéral s'abstient-il de jouer le rôle qui lui reviendrait normalement dans le domaine de l'éducation en matière de planification familiale et ne finance-t-il pas convenablement les programmes d'éducation pour permettre à l'ensemble des Canadiens de conjuguer leurs efforts en vue de réduire de manière positive le nombre des grossesses non désirées au Canada?

M. Beatty: Monsieur le Président, c'est précisément cela que nous avons décidé de faire, c'est-à-dire donner aux Canadiens une bonne solution de rechange à l'avortement et veiller à les renseigner tous, indifféremment, sur les divers moyens de contraception offerts au Canada. La députée a tort. Nous avons considérablement augmenté les fonds destinés à la planification familiale pour la diffusion de ce genre de renseignements. C'est important de le noter. La députée ne devrait pas simplement en faire fi.

A mon avis, si nous croyons vraiment qu'il nous faut trouver des solutions de remplacement à l'avortement, il incombe à nous tous, députés des Communes, de découvrir des moyens de diffuser les renseignements, de venir en aide aux mères, et d'éviter que les femmes ne se croient obligées d'avorter, pensant qu'il n'existe pas d'autres solutions.